

Eclairage

Insécurité et délinquance en 2017 : premier bilan statistique

Les territoires ultramarins sont toujours plus exposés à la délinquance violente que la métropole

François Clanché



Les territoires ultramarins sont toujours plus exposés à la délinquance violente que la métropole

Les forces de sécurité enregistrent, dans l'ensemble, plus d'infractions violentes dans les outremer qu'en métropole, alors que les vols non violents sont plutôt moins nombreux et en diminution. Chacun des territoires ultramarins a cependant ses propres spécificités.

Dans les Antilles, à la Guyane et à Mayotte, le nombre de vols violents par habitant est nettement plus élevé qu'en métropole. Depuis deux ans, ce type de délinquance diminue cependant dans tous les outre-mer : le nombre de victimes en 2017 a été plus faible qu'en 2016 et en 2015.

Les coups et blessures volontaires, ainsi que les violences sexuelles, sont particulièrement fréquents dans les territoires ultramarins. Dans les départements français des Antilles, à la Réunion, et surtout en Nouvelle Calédonie et en Polynésie, les violences intrafamiliales sont particulièrement nombreuses. Leur nombre augmente fortement depuis deux ans en Nouvelle-Calédonie. Hors de la sphère familiale, le nombre de victimes de violences a augmenté, ces deux dernières années, à la Réunion et à Mayotte. Il reste deux fois plus élevé qu'en métropole en Guyane, à la Guadeloupe et en Nouvelle-Calédonie. Les cambriolages restent nombreux à la Guyane, à Mayotte et en Nouvelle-Calédonie et les vols sans violence contre les personnes sont rares, sauf en Polynésie.

Les dispositifs d'enregistrement des crimes et délits par les forces de sécurité étant les mêmes dans les territoires d'outre-mer qu'en métropole, il est possible d'analyser la délinquance enregistrée dans ces territoires, et de la comparer avec celle de la métropole. Pour permette des analyses pertinentes, on rapporte systématiquement dans ce texte le nombre de victimes ou d'infractions à la population des territoires concernés. Parmi les territoires d'outre-mer français, sept ont plus de 200 000 habitants : les trois DOM d'Amérique (Martinique, Guadeloupe et Guyane), les deux DOM de l'Océan Indien (La Réunion et Mayotte) et les deux collectivités du Pacifique Sud (Nouvelle Calédonie et Polynésie Française). L'étude se concentrera donc sur ces espaces, pour lesquels l'analyse statistique est adaptée compte tenu des volumes d'infractions. Un encadré est cependant consacré aux éléments saillants de la délinquance enregistrée dans les outre-mer les moins peuplés. Comme en métropole et dans tous les pays, la délinquance enregistrée par la police et la gendarmerie ne reflète qu'une partie de l'insécurité vécue par les habitants, car toutes les atteintes ne sont pas connues des forces de sécurité. Seules les enquêtes de victimation permettent d'obtenir une vision globale de l'insécurité. L'Insee a réalisé des enquêtes de victimation à La Réunion en 2012, et dans les trois DOM d'Amérique en 2015. Les résultats de ces enquêtes complètent très utilement ceux de cette analyse (voir « Pour en savoir plus »).

Bien que moins nombreux en 2017, les vols violents restent plus présents dans les Antilles et à Mayotte qu'en métropole.

A Mayotte et dans les trois départements français d'Amérique, le nombre de vols violents pour 1 000 habitants est nettement supérieur à ce qu'on observe en métropole (Figure V.1). Avec 7,7 vols pour 1 000 habitants en 2017, la Guyane est le département le plus concerné, suivi de Mayotte (3,3), de la Guadeloupe (3,3) et de la Martinique (2,1). A la Réunion, le nombre de victimes est égal à la moyenne métropolitaine (1,4). En Polynésie et en Nouvelle Calédonie, en revanche, il est très inférieur à cette moyenne. Dans certains de ces vols, l'auteur est armé, dans d'autres -plus nombreux- il use de violence ou de menace sans être armé. Quel que soit le mode opératoire, la hiérarchie entre les territoires est la même. Ces spécificités ne sont pas propres à l'année 2017 : elles ont cependant tendance à se réduire car ce type de délinquance diminue depuis deux ans, notamment à la Guadeloupe (-27 % entre 2015 et 2017) et à la Guyane (-16 %). A Mayotte, la baisse est plus modeste (-12 %).

Plus de victimes de violences physiques et sexuelles dans les territoires ultramarins

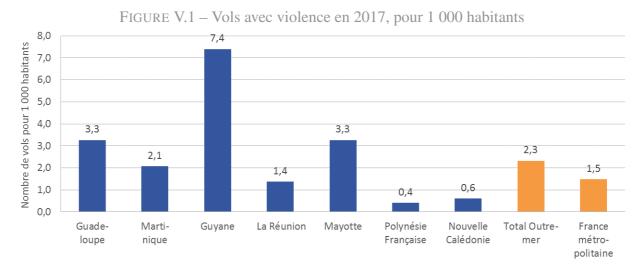
Le nombre de victimes de crimes ou délits de coups et blessures contre des personnes de 15 ans et plus ¹ est spécifiquement élevé dans l'ensemble des outre-mer : alors qu'il est de 3,5 pour 1 000 habitants en métropole, il est supérieur à 5 à la Martinique, en Guadeloupe, à la Réunion, à Mayotte et en Polynésie. Il est même supérieur à 8 en Nouvelle Calédonie et en Guyane. Là encore, ces particularités ne sont pas propres à l'année 2017 : les chiffres étaient du même ordre en 2015 et en 2016. En métropole, les forces de sécurité ont enregistré 0,6 victime de violences sexuelles (viols, tentatives de viols, harcèlements et attouchements sexuels) pour 1 000 habitants en 2017. Ce taux est beaucoup plus élevé en Guyane (1,3) ainsi que dans les territoires de l'Océan Indien et de l'Océan Pacifique (entre 0,8 et 0,9), mais l'écart avec la métropole n'est pas très important pour les DOM antillais (FigureV.2).

Des violences intrafamiliales nombreuses en Nouvelle-Calédonie et en Polynésie française

Les taux d'incidence élevés des violences intrafamiliales expliquent une partie de la surreprésentation des coups et blessures dans ces territoires : alors que les forces de sécurité constatent en moyenne 1,5 victime pour 1 000 habitants en métropole, ce chiffre se situe entre 2,1 et 2,9 pour les DOM américains, il atteint 2,4 à la Réunion, et surtout à 3,9 en Nouvelle-Calédonie et en Polynésie française (figure V.3). Ces particularités des différents territoires étaient déjà présentes dans les données des années précédentes, et les chiffres ont peu évolué depuis 2015, sauf à la Réunion (+14 % en 2 ans) et en Nouvelle-Calédonie (+29 %) où ils ont encore progressé. Le département de Mayotte n'est pas spécifiquement concerné par cette violence intrafamiliale : le nombre de victimes enregistré pour 1 000 habitants est légèrement inférieur à celui de la métropole. Il n'est pas impossible, cependant, que ce type particulier de délinquance soit, pour des raisons culturelles, moins souvent connu des force de sécurité dans ce territoire. En outre-mer comme en métropole, les violences sexuelles intrafamiliales sont dix fois moins nombreuses que les violences physiques intrafamiliales. Les forces de sécurité enregistrent un nombre particulièrement élevé de violences sexuelles intrafamiliales dans les outre-mer du Pacifique, à la Réunion et en Guyane.

^{1.} Pour une définition plus précise des infractions retenues ici, voir la fiche « Coups et blessures volontaires »





Champ: France entière.

Sources : SSMSI - Base des crimes et délits enregistrés par la police et la gendarmerie - Insee, recensement de la population.

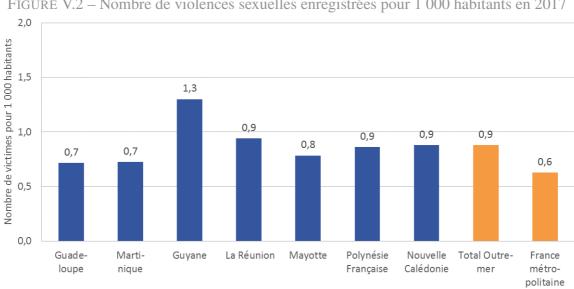
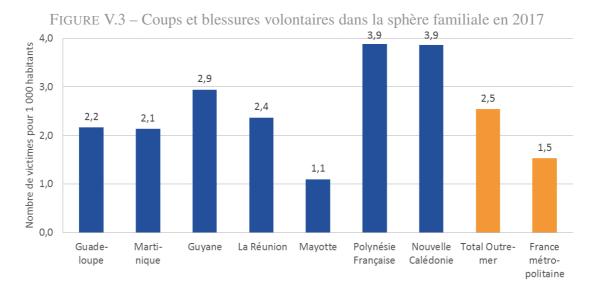


FIGURE V.2 – Nombre de violences sexuelles enregistrées pour 1 000 habitants en 2017

Champ: France entière.

Sources : SSMSI - Base des crimes et délits enregistrés par la police et la gendarmerie - Insee, recensement de la population.





Champ: France entière.

Sources : SSMSI - Base des crimes et délits enregistrés par la police et la gendarmerie - Insee, recensement de la population.

Hors de la sphère familiale, les violences sont également plus nombreuses dans plusieurs territoires

Quand on observe les coups et blessures volontaires ² dont l'auteur n'est pas de la même famille que la victime, le nombre de violences pour 1 000 habitants est nettement plus élevé dans les grands territoires ultramarins qu'en métropole, à l'exception de la Polynésie française (figure V.4). En Guadeloupe, en Guyane, à Mayotte et en Nouvelle Calédonie, le nombre de victimes pour 1 000 habitants est même deux fois supérieur à ce qu'on constate en métropole. Entre 2015 et 2017, les chiffres ont peu évolué dans ce domaine, sauf à Mayotte, où le nombre de victimes a augmenté de 27 %.

Dans les territoires où la violence est élevée, le nombre d'homicides est fort

Si on synthétise les indicateurs sur les vols violents, les coups et blessures volontaires et les violences sexuelles, cinq territoires se distinguent : les trois départements français d'Amérique, Mayotte et la Nouvelle Calédonie. Dans ces cinq territoires, le nombre d'homicides est également beaucoup plus élevé qu'en métropole : en moyenne sur 3 ans (2015-2017), on déplore en métropole 0,13 victime pour 1 000 habitants. Ce taux est de 0,2 à Mayotte, 0,5 en Martinique, 0,6 en Nouvelle Calédonie, 1,0 à la Guadeloupe et 1,5 en Guyane. La Réunion et la Polynésie, en revanche, ne se distinguent pas des territoires métropolitains.

Les cambriolages de logements en baisse à Mayotte, en hausse à la Guyane

Entre 2015 et 2017, le nombre de cambriolages de logements enregistrés par les forces de sécurité ont diminué de 32 % à Mayotte, de 14 % en Polynésie et de 9 % en Nouvelle-Calédonie. En sens inverse, il a augmenté en Guyane de 8 % En 2017, les trois territoires ultramarins qui restent les plus concernés par cette forme de délinquance sont la Guyane, Mayotte et la Nouvelle-Calédonie, avec 15 vols pour 1 000 logements, là où la moyenne métropolitaine s'établit à 7 vols (Figure V.5). Les habitants

^{2.} Pour une définition plus précise des infractions retenues ici, voir la fiche « Coups et blessures volontaires »



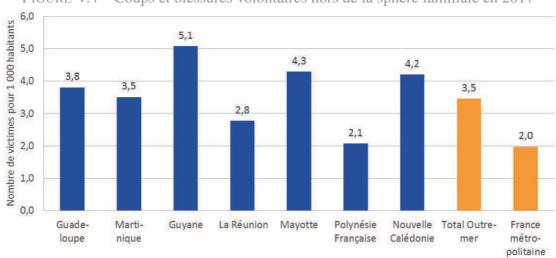


FIGURE V.4 – Coups et blessures volontaires hors de la sphère familiale en 2017

Champ: France entière.

Sources : SSMSI - Base des crimes et délits enregistrés par la police et la gendarmerie - Insee, recensement de la population.

de la Guadeloupe restent également très exposés, avec 11 vols pour 1 000 logements. En revanche, la Martinique, la Réunion et la Polynésie ne se distinguent pas de la métropole dans ce domaine.

Les vols d'automobiles nombreux en Nouvelle Calédonie, les vols à la roulotte en Guyane

Dans l'ensemble, les vols liés aux véhicules (vols de voitures, vols d'objets dans les véhicules appelé souvent « vols à la roulotte », vols d'accessoires sur les automobiles) sont plus rares dans les outre-mer qu'en métropole. Comme en métropole, leur nombre baisse ces dernières années. Deux territoires font exception : la Nouvelle Calédonie et la Guyane.

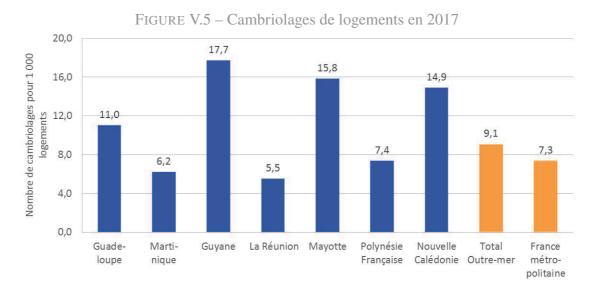
En Nouvelle Calédonie, les vols de véhicules motorisés sont deux fois plus fréquent qu'en métropole, et ce depuis plusieurs années. Leur nombre ayant encore augmenté depuis 2015 (+14 %), l'intensité de cette délinquance atteint 5,3 infractions pour 1 000 habitants en 2017 (contre 2,4 en métropole). Les vols à la roulotte sont également un peu plus fréquents en Nouvelle-Calédonie (4,4) qu'en métropole (4,1).

En Guyane, les vols de voitures sont un peu plus fréquents qu'en métropole (3,1 pour 1 000 en 2017) mais la spécificité vient surtout des vols à la roulotte : 7,4 pour 1 000 habitants, soit deux fois le taux métropolitain.

Peu de vols sans violence contre les personnes, sauf en Polynésie

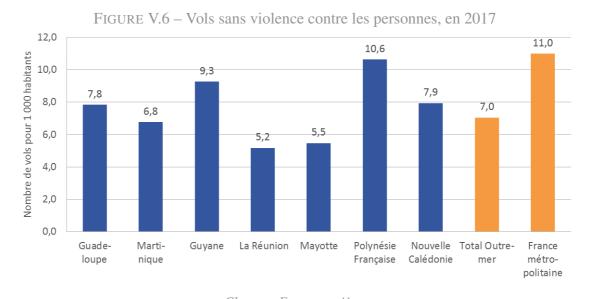
L'intensité des vols sans violence contre les personnes (vols de type pickpocket) est globalement plus faible dans les outre-mer qu'en métropole (Figure V.6). Un seul territoire fait exception depuis plusieurs années : la Polynésie française. En 2017, on y a enregistré 10,6 vols pour 1 000 habitants, soit pratiquement le même chiffre que la métropole. Si l'on excepte la Guyane (9,3), cet indicateur est inférieur à 8 dans tous les territoires ultramarins. Depuis deux ans cependant, ce type de délinquance a évolué selon les territoires : il a diminué en Guadeloupe (-10 %) et en Polynésie (-6 %), mais augmenté en Nouvelle-Calédonie : +20 %.





Champ : France entière. Sources : SSMSI - Base des crimes et délits enregistrés par la police et la gendarmerie - Insee, recensement de

la population.



Champ : France entière.

Sources : SSMSI - Base des crimes et délits enregistrés par la police et la gendarmerie - Insee, recensement de la population.



Des formes de délinquance différentes selon les territoires

Si, dans l'ensemble, les infractions violentes sont plus nombreuses dans les outre-mer qu'en métropole, et les vols non violents plutôt moins nombreux -et en diminution-, chacun des sept territoires a ses propres spécificités. Ainsi la Nouvelle-Calédonie, souffre de nombreuses violences pour des motifs autre que le vol, à la fois coups et blessures et violences sexuelles, que ce soit dans la sphère intrafamiliale ou en dehors. Les cambriolages y sont rares, mais les vols d'automobiles très fréquents. Quant aux vols personnels, qu'ils s'accompagnent ou non de violence, ils sont plutôt rares sur le territoire, mais leur nombre augmente de façon significative depuis deux ans. En Polynésie française, seules les violences intrafamiliales (y compris les violences sexuelles) sont spécifiquement élevées, ainsi que les vols sans violence contre les personnes. En revanche, les vols violents et les cambriolages sont rares. A la Réunion, toutes les formes de violences non crapuleuses (coups et blessures, violences sexuelles) sont plus présentes qu'en métropole, et elles sont en augmentation depuis deux ans. En revanche, les vols ne sont pas particulièrement nombreux. A Mayotte, les vols violents sont très fréquents (même s'ils sont en baisse depuis deux ans), ainsi que les violences non crapuleuses hors de la sphère familiale (dont le nombre augmente). En revanche, les violences intrafamiliales enregistrées ne sont pas spécifiquement nombreuses. Malgré leur nette baisse depuis deux ans, les cambriolages restent très fréquents à Mayotte. Pour ce qui est des DOM américains, on observe dans pratiquement tous les domaines une situation très préoccupante en Guyane, des indicateurs élevés en Guadeloupe et une situation intermédiaire pour la Martinique, où on enregistre des intensités supérieures à la métropole, mais inférieures à celles de ses voisins. Seuls les vols liés à l'automobile et les vols sans violence contre les particuliers sont moins nombreux dans les DOM américains qu'en métropole. Depuis deux ans, le nombre de vols enregistrés diminue à la Guadeloupe.

Encadré : Très peu d'infractions enregistrées à Saint-Pierre et Miquelon et Wallis et Futuna, mais des vols de voitures à Saint-Barthélemy, et beaucoup de violence à Saint-Martin.

Dans les îles de l'océan Pacifique de Wallis-et-Futuna (12 000 habitants) et dans le territoire nord-américain de Saint-Pierre et Miquelon (6 000 habitants), seules quelques dizaines d'infractions sont relevées chaque années, et, une fois rapportées à la population, elles font apparaître des niveaux de délinquance enregistrée inférieurs à la métropole. Il n'en est pas de même dans les petites Antilles de Saint-Barthélemy et Saint Martin. A Saint Barthélémy (9 000 habitants), il n'y a pas plus de violence qu'en métropole, et plutôt moins de cambriolages. En revanche, les vols de voiture sont particulièrement nombreux : 6,5 pour 1 000 habitants (en moyenne sur 3 ans) contre 2,5 en métropole. Les vols de véhicules sont également nombreux dans la partie française de l'île de Saint Martin (35 000 habitants) : 9,5 pour 1 000 habitants chaque année. Mais ce territoire se caractérise surtout par une importante délinquance violente : chaque année, les forces de sécurité enregistrent 4,5 vols violents pour 1 000 habitants et 9,5 victimes de coups et blessures volontaires. Ces indicateurs sont très supérieurs à ce qu'on observe en métropole et dans la plupart des autres territoires ultramarins. Ces spécificités sont antérieures aux ravages causés par l'ouragan Irma en septembre 2017.

Pour en savoir plus :

• Marc Grenon-Mur, « La délinquance enregistrée Outre-Mer », éclairage extrait de : Insécurité et délinquance en 2016 : Premier bilan statistique, InterStats, janvier 2017



- Burricand C., Jamet L., Davantage de vols et d'actes violents en Guadeloupe et Guyane qu'en métropole, Insee Première No 1632, janvier 2017
- Naulin A., « De nombreuses victimes de délinquance d'appropriation et de violences en Guyane », Insee Analyses Guyane n°20, 2017.
- Naulin A., « Un sentiment d'insécurité en Guadeloupe, renforcé par les nombreux cambriolages et vols avec violence », Insee Analyses Guadeloupe n°18, 2017.
- Millet C., « La Martinique, région des Antilles-Guyane la moins touchée par la délinquance », Insee Analyses Martinique n° 16, 2017.
- « La délinquance enregistrée outre-mer : des situations très variées selon les territoires », Interstats Info rapide n°5, mai 2016.
- Elizéon S., Levet A., Mariotti E., « Enquête Cadre de vie et sécurité à La Réunion Moins de victimes de violences qu'en France métropolitaine », Insee partenaires n°16, Insee La Réunion, juin 2012.





SSMSI: place Beauvau 75008 Paris

Directeur de la publication: François Clanché

Rédacteur en chef : Laure Turner **Co-rédacteur** : Julien Pram<u>il</u>

Auteurs: François Clanché, Alexandre Estival, Pierre

Greffet, Hélène Guedj, Karim Moussallam, André Moreau, Julien Pramil et Laure Turner

Conception graphique: Alassane SY et Julien Pramil

ISSN 2495-5051

Visitez notre site internet www.interieur.gouv.fr/Interstats

Suivez-nous sur Twitter @Interieur_stats